



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

MAISON  
D'IZIEU

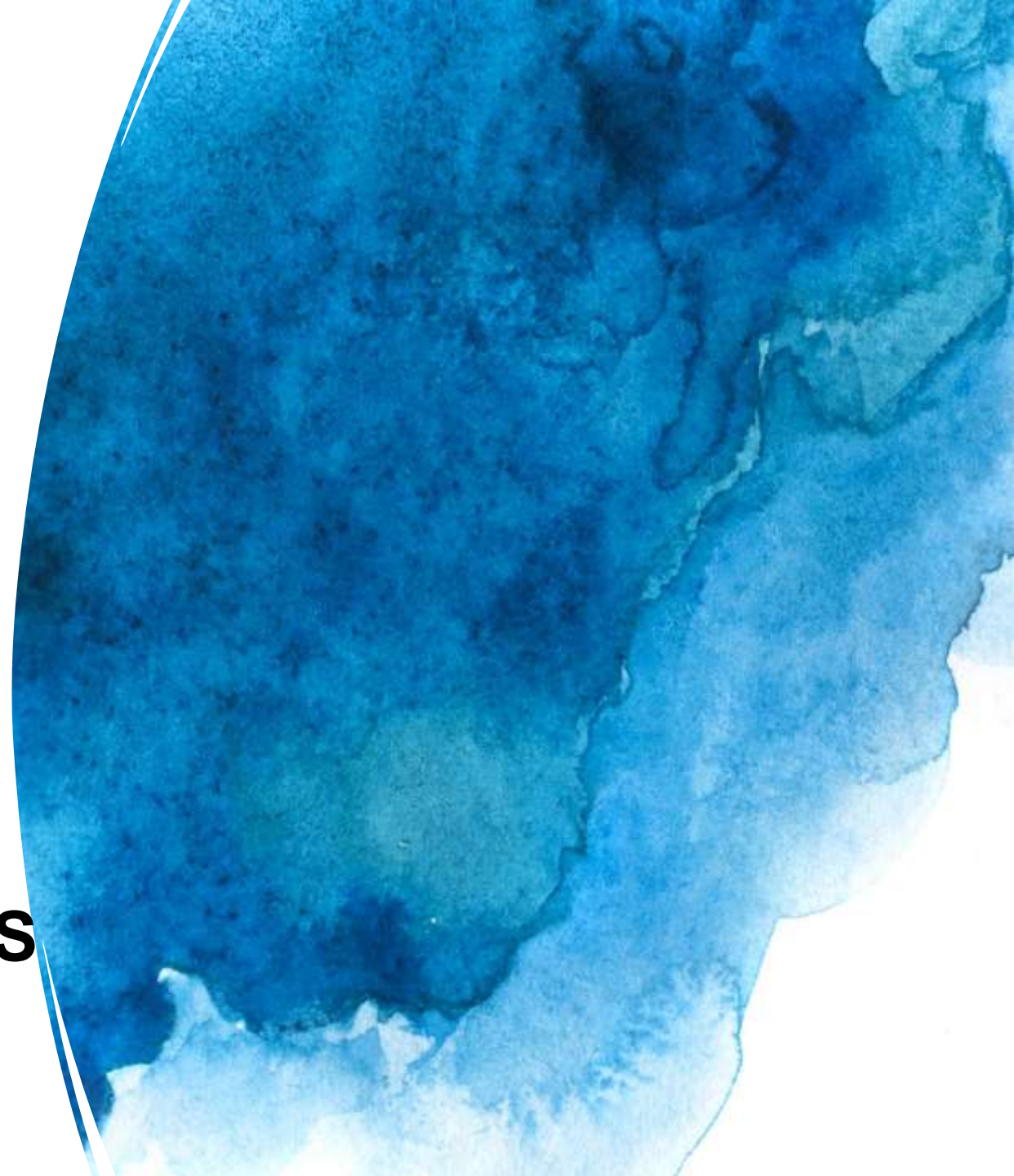
**Formation PAF**

**Vendredi 15 octobre  
2021/**

**Mardi 8 février 2022**

---

**HISTOIRE, MÉMOIRE, JUSTICE  
LE RÔLE DES GRANDS PROCÈS  
ET LA MÉMOIRE DE LA SHOAH**







# Le procès de Nuremberg



# Le procès de Nuremberg = une leçon d'histoire, une leçon de droit

---

- Se tient entre le 20 novembre 1945 et le 1<sup>er</sup> octobre 1946
- 24 accusés parmi les plus grands dignitaires nazis encore en vie à ce moment là (même si seulement 21 comparaissent réellement)
- Sous la juridiction du Tribunal Militaire International (suite aux accords de Londres d'août 45)
- 4 chefs d'accusation : complot, crimes contre la paix, crimes de guerre, et crimes contre l'humanité

Pour une présentation détaillée des accusés, des enjeux et du déroulement du procès je vous renvoie au Thinglink suivant :



## **Bibliographie indicative**

Annette Wieviorka "le procès de Nuremberg"

François Delpla "Nuremberg face à l'histoire"

Joseph Kessel "Jugements derniers"

Dominique Durand "Marie Claude Vaillant Couturier une femme engagée au procès de Nuremberg"

Léon Goldensohn "Les entretiens de Nuremberg"

Jack El Hai "Le nazi et le psychiatre »

« De Nuremberg à Izieu, juger le crime contre l'humanité, Mémoire du procès Barbie 30 ans après »

## **Filmographie :**

"Procès de Nuremberg : une justice en images" de Christian Delage

"Les grandes batailles : le procès de Nuremberg" de Daniel Costelle

## **Fictions :**

"Jugement à Nuremberg " de Stanley Kramer en 1961 avec Burt Lancaster

"Nuremberg" avec Alec Baldwin (dans le rôle du procureur Jackson)

C'est le procès de Nuremberg qui institue la notion de **crime contre l'humanité**, point de départ d'un droit pénal et international nouveau (qui aboutira à la création de la CPI) et point de départ également du **lien entre les grands procès et la mémoire des crimes nazis** (avant les procès de Francfort, Eichmann, Barbie...) même si à Nuremberg, contrairement au procès Eichmann ou Barbie il n'y a pas de témoin survivant.

A Nuremberg l'idée est **de juger les « grands criminels »** = qui ont perpétré des crimes dans plusieurs pays et non en fonction de la taille du crime (c'est pour cela que Rudolf Höss le commandant d'Auschwitz n'est pas jugé à Nuremberg, mais y dépose en tant que témoin)



Pour les Américains le **crime principal est celui contre la paix**, ce sont les soviétiques et les français qui font ajouter le crime de guerre, puis arrive celui contre l'humanité (qui n'a pas de qualification juridique très net à ce moment là), le crime de **génocide n'est pas un acte d'accusation à Nuremberg** (même si le terme forgé par Raphael Lemkin y apparaît ici ou là)

La **documentation rassemblée** à Nuremberg est extraordinaire (en témoignent les archives) = c'est à Nuremberg qu'est mentionné pour la première fois le telex de Barbie (même si Barbie lui n'est pas cité) par Edgar Faure en février 46.

C'est la délégation française qui s'occupe des crimes de guerre et contre l'humanité pour l'Europe de l'ouest : pour **Edgar Faure** ceux-ci ils désignent les atrocités n'ayant rien à voir avec la guerre elle-même (comme la rafle d'Izieu par exemple = c'est d'ailleurs bien de considérer les crimes de Barbie comme étant contre l'humanité qui permettront de le poursuivre en évitant la prescription).





Nuremberg **un moment de droit** : notion de crime contre l'humanité « assassinat extermination réduction en esclavage déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre ou bien les persécutions pour motifs politiques raciaux ou religieux » ce qui n'est **pas très clair** = que signifie « tout autre acte inhumain ???

Génocide apparu dans le droit international des nations unies en 48 comme volonté de « détruire tout ou partie d'un groupe national ethnique ou religieux » (pour les historiens importance de la **notion d'intention** cf Wieviorka)

**La différence encore aujourd'hui entre crime contre l'humanité et génocide n'est pas simple à faire** (en France le génocide fait partie des crimes contre l'humanité mais dans les pays anglo saxons se sont des infractions distinctes.



Prolongement des procès à Nuremberg : 13 dont celui **des médecins, des juristes, des Einsatzgruppen**

Puis les **procès de Francfort (63-65)** = volonté de faire juger des Allemands par des Allemands (ce qui avait été une des critiques de Nuremberg), idem en France avec Papon et Touvier





L'évolution de la **mémoire de la Shoah** a **suivi la justice**, même si contrairement à ce que l'on a souvent présenté elle n'est pas niée au sortir de la guerre mais « mêlée » à la mémoire nationale et résistante (cf travaux de **François Azouvi** « Auschwitz le mythe du grand silence » et pour Izieu la commémoration du 7 avril 46 = cf expo)

La résurgence de la mémoire de la Shoah est **intimement liée au procès** qui vont mettre la parole des témoins au premier plan (l'ère du témoin ») et sortir de l'ombre des pans entiers de l'extermination : procès **Eichmann** surtout qui comme le dit Wierviorka est le **procès des « première fois »** : première fois qu'un procès se fixe comme objectif explicite de donner une leçon d'histoire, première fois qu'apparaît une volonté pédagogique et de transmission, première fois surtout qu'un procès est filmé en intégralité.



Désormais dans ces procès émerge la **singularité du sort des juifs** (à la différence de Nuremberg) : la mémoire de la Shoah est maintenant portée par de nouvelles générations beaucoup plus larges que les associations de rescapés

L'apogée de ce mouvement se situe dans les années 80-90 avec les **procès Barbie, Touvier et Papon** en France (« procès pédagogique » par Pierre Mauroy) et l'émergence du négationnisme (les assassins de la mémoire, travaux de V. Igounet) et les procès qui les accompagnent.

Depuis Nuremberg on a élargi les procès non seulement aux responsables mais aussi aux « **petites mains** » et au « **crime de bureau** » avec l'argument de responsabiliser tous les échelons de la hiérarchie du crime mais avec les critiques de faire le procès d'un système plus que d'un homme. Les années passant les derniers survivants se font de plus en plus âgés et se pose la question de l'intérêt de tels procès (**affaire Demjanjuk** = controverse sur sa véritable identité, sur le rôle des témoins qui s'embrouillent dans leur souvenir ce qui rend le procès contreproductif) = Procès actuel de **Josef Schutz** 101 ans ancien gardien de Sachsenhausen





## **Bibliographie rapide sur la construction de la mémoire de la Shoah**

Azouvi François, « Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire », Paris, Gallimard, 2015

Lalieu Olivier, « Histoire de la mémoire de la Shoah », St Cloud, Soteca, 2015

Perego Simon, « Pleurons les, les juifs de Paris et la commémoration de la Shoah (1944-1967) », Ceyzérieu, 2020

Schneider Floriane « Shoah, dans l'atelier de la mémoire de 1987 à aujourd'hui », Lormont, 2013

Wieviorka Annette « Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli », Paris, Hachette, 2002

« L'ère du témoin », Paris, Pluriel, 2013

« La mémoire de la Shoah en France » Olivier Lalieu in « Nouvelle Histoire de la Shoah », Paris, Passés composés, 2021

# Les procès dans les programmes scolaires

En Terminale  
Technologique

Au lycée

En Terminale Générale

- Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

## Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

<b>Objectifs</b>	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le bilan matériel, humain et moral du conflit.</li><li>- les bases de l'État-providence ;</li><li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;</li><li>- les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.</li></ul>
<b>Point de passage et d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 15 mars 1944 : le programme du CNR ;</li><li>▪ 1948 : naissance de l'État d'Israël ;</li><li>▪ 25 février 1948 : le « coup de Prague ».</li></ul>

- Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
<b>A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre</b>	Totalitarisme. <u>Génocide.</u> Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	<p>Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ;</li><li>- les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ;</li><li>- les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ;</li><li>- la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ;</li><li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).</li></ul>



# En HGGSP

---

<b>Introduction</b> : Histoire et mémoire, histoire et justice. <ul style="list-style-type: none"><li>- La différence entre histoire et mémoire.</li><li>- Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.</li></ul>	
<b>Axe 1</b> Histoire et mémoires des conflits.	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale.</li><li>- Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.</li></ul>
<b>Axe 2</b> Histoire, mémoire et justice.	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La justice à l'échelle locale : les tribunaux <i>gacaca</i> face au génocide des Tutsis.</li><li>- La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).</li></ul>
<b>Objet de travail conclusif</b> L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes.	<b>Jalons</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes.</li><li>- Juger les crimes nazis après Nuremberg.</li><li>- Le génocide dans la littérature et le cinéma.</li></ul>

# Et au collège ?

## Thème 1

### L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- » Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale.
- » Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.
- » La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement.
- » La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

La classe de 3<sup>e</sup> donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques que cela a pu engendrer.

En mobilisant les civils aussi bien que les militaires, la Grande Guerre met à l'épreuve la cohésion des sociétés et fragilise durablement des régimes en place. Combattants et civils subissent des violences extrêmes, dont témoigne particulièrement le génocide des Arméniens en 1915. En Russie, la guerre totale installe les conditions de la révolution bolchevique, le communisme soviétique stalinien s'établit au cours des années 1920.

Après la paix de Versailles puis la Grande Dépression, le régime nazi s'impose et noue des alliances. L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.

Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétaires. Les génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.

A l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et aux régimes qui s'engagent dans la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.

## Thème 2

### Le monde depuis 1945

- » Indépendances et construction de nouveaux États.
- » Un monde bipolaire au temps de la guerre froide.
- » Affirmation et mise en œuvre du projet européen.
- » Enjeux et conflits dans le monde après 1989.

L'effondrement rapide des empires coloniaux est un fait majeur du second XX<sup>e</sup> siècle. On étudiera les modalités d'accès à l'indépendance à travers un exemple au choix.

La guerre froide, l'autre fait majeur de la période, s'inscrit dans une confrontation Est-Ouest qui crée des modèles antagonistes et engendre des crises aux enjeux locaux et mondiaux. États-Unis et URSS se livrent une guerre idéologique et culturelle, une guerre d'opinion et d'information pour affirmer leur puissance. Les logiques bipolaires du monde sont remises en cause par l'indépendance de nouveaux États et l'émergence du Tiers Monde.

Dans ce contexte, les étapes et les enjeux de la construction européenne sont à situer dans leur contexte international et à aborder à partir de réalisations concrètes.

Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas (on peut croiser cette approche avec le programme de géographie).

Les procès n'apparaissent pas en tant que tels dans les programmes de collège MAIS entre les lignes on peut imaginer des possibilités de les insérer :

- **Dans le contexte de la guerre froide** (les anciens nazis comme Barbie qui sont « protégés » par les EU et qui échappent donc aux procès)
- **Dans le contexte de la construction européenne** et du rapprochement franco-allemand (Knochen/Oberg libérés par de Gaulle + une Allemagne qui tarde à regarder son passé en face 58 procès d'Ulm, 63-65 : Francfort)
- **Dans le contexte de la reconstruction républicaine en France** (IV<sup>e</sup>ème/V<sup>e</sup>ème République : étudier l'évolution entre les années 50 et 90 sur la volonté de juger les responsables : figure de Papon par ex ?)
- En lien avec les **nouveaux enjeux sociaux et le rôle des hommes et femmes** dans la société (les époux Klarsfeld ? L'évolution de la place de la mémoire de la Shoah dans la société ?)

## ► CYCLE 4 HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

## Thème 3

### Françaises et Français dans une République repensée

- » 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie.
- » La V<sup>e</sup> République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation.
- » Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

En France, la Libération autorise la restauration de la légalité républicaine dans une dynamique de refondation. La République intègre politiquement les femmes. L'important programme de réformes du Conseil national de la Résistance prolonge et complète celui du Front Populaire, il élargit la démocratie dans un sens social.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 donne naissance à la V<sup>e</sup> République marquée par le renforcement du pouvoir exécutif et le scrutin majoritaire. L'histoire permet ici de contextualiser l'étude des institutions républicaines, des principes et des pratiques politiques, réalisée aussi dans le cadre de l'EMC.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la société française connaît des transformations décisives : place des femmes, nouvelles aspirations de la jeunesse, développement de l'immigration, vieillissement de la population, montée du chômage. Ces changements font évoluer le modèle social républicain. L'étude de quelques exemples d'adaptation de la législation aux évolutions de la société offre l'occasion de comprendre certains enjeux du débat politique et les modalités de l'exercice de la citoyenneté au sein de la démocratie française.



# Quelques idées de travaux pédagogiques possibles :

---

- Enseigner les procès de Nuremberg en Terminale G et Terminale Techno : études comparées
- Enseigner les liens entre les procès et la construction de la mémoire de la Shoah en Terminale HGGSP
- Juger les criminels nazis dans un contexte de guerre froide et de construction européenne en 3<sup>ème</sup>
- Enseigner le thème 3 du programme d'histoire à travers le rapport entre la République et les procès

**D'autres idées et propositions ?**

# Quelles formes ?

---

- Travail en groupes : pour réfléchir à plusieurs et mutualiser = le but n'est pas de faire plus de travail mais de travailler autrement, à plusieurs et de gagner du temps sur les programmes
- Réfléchir à une progression et des activités diffusables et réutilisables (Canopé ? Canabae ? Site de la Maison ?)
- Penser concret en proposant des travaux d'élèves
- Réfléchir à un bilan/avantages/écueils
- Possibilités de mettre les documents et travaux sur un Tribu
- Présentation des travaux le **8 février** en distanciel (classe VIA)